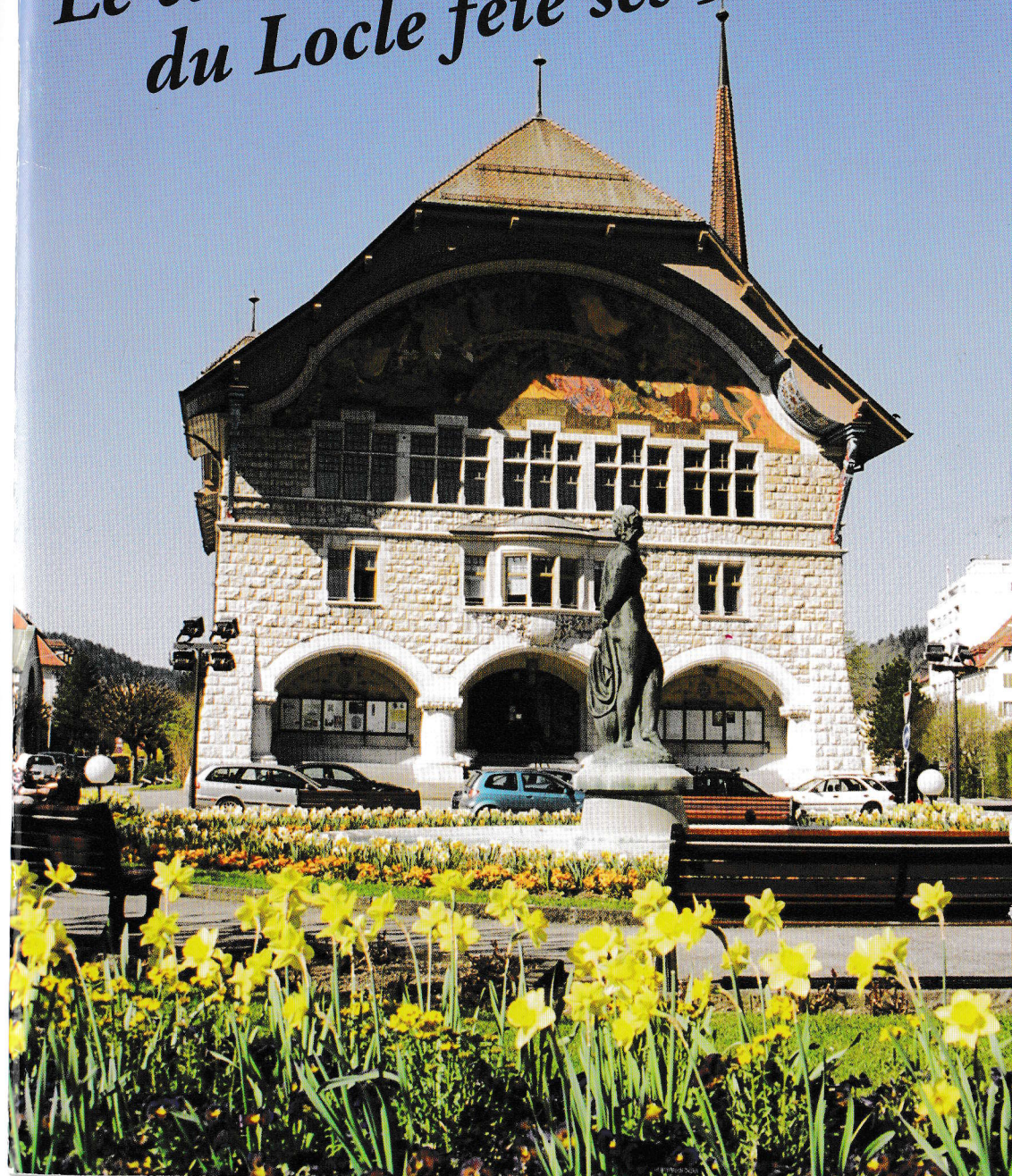


2008
*Le club des Loisirs des aînés
du Locle fête ses 50 ans*





**CLUB DES LOISIRS
DE LA VILLE DU LOCLE**

**1958 - 2008
50 ANS D'ACTIVITÉ AU SERVICE
DES AÎNÉS DE LA VILLE**

Le Locle, terre de générosité et de solidarité

Si les grands courants de l'histoire ont touché Le Locle, c'est pourtant dans une forme raisonnable et atténuée que l'impact s'est fait sentir, ses habitants n'ayant jamais perdu le sens de la solidarité dans l'intérêt bien compris de la cité.

Si haut que l'on remonte dans les archives de la Commune, on trouve mention régulière des secours que la communauté accorde aux ressortissants indigents, malades, handicapés inaptes au travail.

Avec l'accroissement de la population, le nombre de ceux à qui il faut porter secours augmente considérablement si bien que quelques citoyens clairvoyants et généreux lancent l'idée de créer une chambre de charité dotée de moyens permettant de mettre un terme à la misère.

Sous l'impulsion du pasteur De Belly, une cinquantaine d'habitants de la Commune proposent de subvenir par ce moyen aux besoins du grand nombre d'indigents.

D'autres efforts sont entrepris à cette époque en faveur de l'enfance abandonnée. La réalisation la plus importante et la plus populaire est la création par Marie-Anne Calame de l'asile des Billodes, aujourd'hui «Foyer des Billodes». C'est le sort des jeunes filles abandonnées et désœuvrées qui suscite la vocation de la fille de J.-J.-Henri Calame-Houriet, graveur et magistrat bien connu au Locle.

Marie-Anne Calame organise une souscription qui remporte un tel succès qu'au bout de 17 mois déjà, ce sont 28 jeunes filles qui sont prises en charge et à la fin de 1816 on peut louer une maison pour les y installer.

Plus près d'aujourd'hui, une autre jeune femme T. Combe, de son vrai nom Adèle Huguenin, a marqué de son empreinte le paysage social du Locle.

Jeune institutrice, excellente pédagogue, femme de cœur, T. Combe entoure de soins maternels les petites filles qui lui



«L'asile des vieillards» avant 1958



Aujourd'hui «La Résidence»

sont confiées. Animée d'une activité débordante et altruiste, T. Combe en tant que monitrice de l'école du dimanche prend contact avec la misère des pauvres gens. L'argent qu'elle gagne par ses œuvres littéraires, elle le consacre totalement à des actions en faveur des déshérités.

Autre acte de générosité à souligner: la fondation de l'hôpital. Une âme généreuse Mme Louise Seitz née Courvoisier, à la mort de son mari qu'on se plaisait à nommer «l'ami des pauvres», poursuit l'œuvre à laquelle elle participe depuis longtemps. Elle conçoit l'idée de fonder un hôpital, lequel s'ouvre en octobre 1851, à la Croix-des-Côtes. Cet établissement, dont Mme Seitz assume seule les frais compte 10 lits, 4 pour grandes personnes et 6 pour enfants.

Ces quelques exemples, parmi de nombreux autres, montrent à quel point la générosité et la création d'associations peuvent conduire à un meilleur bien-être de ses concitoyens. Et c'est cet esprit qui anime les fondateurs du Club des Loisirs: s'il n'y a plus la misère d'antan, il reste le besoin de se retrouver, d'offrir un peu d'amitié, de mieux se connaître et d'apporter aux autres un peu de bonheur. Et c'est à quoi le Club des Loisirs aspire.

F. Mercier, président

Bibliographie: Histoire de la Ville du Locle des origines à la fin du XIX^e siècle, de François Faessler
Centenaire de l'Hôpital du Locle
ANNALES LOCLOISES de Fritz Jung

Message du Président de la Ville

50 ans d'activité ne peuvent évidemment pas se résumer en quelques mots mais malgré tout, il est bon de rappeler que les innombrables manifestations mises en place par les comités successifs de votre Club n'ont pu l'être que grâce à l'engagement sans faille de nombreux bénévoles.

Le Club des Loisirs a été créé non seulement pour combattre la solitude mais surtout pour créer des liens qui permettent tout simplement, mais de manière primordiale, aux citoyens d'une collectivité de vivre ensemble.

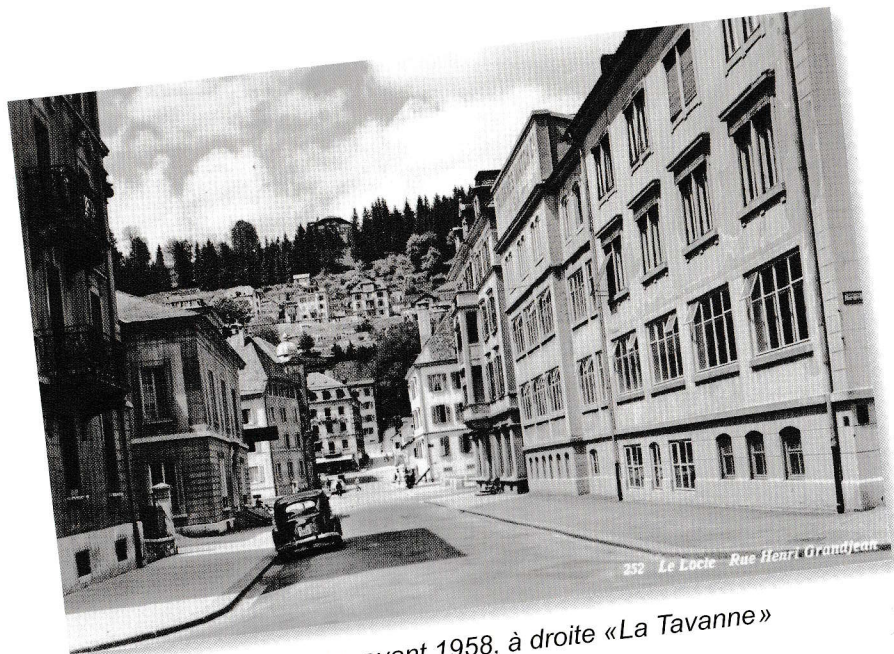
Les activités du Club des Loisirs donnent également l'occasion de rappeler à l'ensemble de la société que nous devons beaucoup à nos aînés et que nous pouvons compter sur leurs expériences et leurs compétences.

Le Conseil communal tient à souligner à quel point il a apprécié que, dans le cadre de ses 50 ans, le Club des Loisirs offre un jeu pour les enfants du Locle qui sera installé dans le jardin du Casino.

Quoi de plus beau et de plus symbolique que ce geste qui met en valeur les relations indispensables entre générations. Merci à vous tous et vous toutes pour votre engagement.

Les autorités exécutives de votre ville vous souhaitent un anniversaire des plus réussis ainsi que ses vœux les plus chers pour un avenir plein de projets et rempli de bonheur.

Le Président de la Ville du Locle:
D. de la Reussille



La rue Henri Grandjean avant 1958, à droite «La Tavanne»



Aujourd'hui La Migros

Message du président du Club

Les peuples et les gens heureux n'ont pas d'histoire dit-on souvent! Est-ce vrai pour le Club des Loisirs? A mon sens, le penser serait faire injure à ceux qui l'ont fondé et à toutes les personnes qui, par leurs actions et leur générosité, ont entretenu et perpétué l'œuvre et l'esprit d'amitié, de collaboration et de tolérance qui constituent les éléments essentiels édifiés par les fondateurs du Club.

Pour preuve de ce que je prétends, il suffit de prendre connaissance de l'histoire du Club, de lire les procès-verbaux, de feuilleter les parutions de «L'heure paisible». On y découvre le nombre et la richesse des activités ainsi que les initiatives prises pour répondre à l'attente des membres, d'où la longue histoire de 50 années d'existence.

Il est marquant de constater que dès les premières années d'activité, l'intérêt des personnes âgées de la Ville envers le Club va en grandissant, si bien que rapidement celui-ci compte plusieurs centaines de membres.

Son essor ainsi que l'enthousiasme généré par ce nouveau club démontrent l'opportunité de la création d'un organisme propre à donner des occasions de rencontres à l'attention des personnes du 3^e et du 4^e âge.

Il est aussi à relever que la personnalité reconnue des fondateurs a été un gage indéniable du succès rencontré lors de la création du Club.

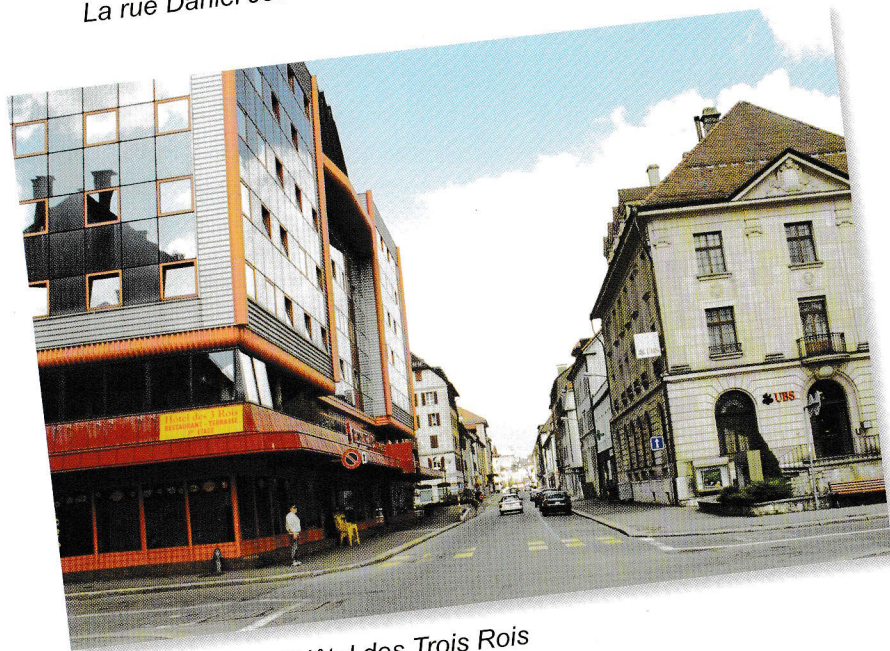
Aujourd'hui, malgré l'évolution de la société et les améliorations matérielles perçues par les retraités, la présence du Club des Loisirs dans notre cité a toujours sa raison d'être, car la solitude et l'ennui restent actuellement toujours un important problème. De plus, le fait d'offrir des activités, des films et des conférences aux personnes du 3^e et 4^e âge est une source d'enrichissement personnel, ce qui est un des objectifs du Club des Loisirs.

Ainsi, fort de ce qui précède, notre présence dans notre Ville doit perdurer en gardant à l'esprit l'exemple et le message que nous ont transmis ceux qui nous ont précédés, ceci en adaptant, si nécessaire, notre action au processus évolutif du mode de vie.

F. Mercier, président



La rue Daniel Jeanrichard en 1958



Aujourd'hui avec l'Hôtel des Trois Rois

Historique du Club des Loisirs



Avant 1958, la rue du Pont avec la maison Jürgensen



Aujourd'hui la Poste

Bien des années avant 1958 (année de la création du Club des Loisirs), deux membres des autorités communales, M. André Tinguely, Conseiller communal, chef du Dicastère des Œuvres Sociales et M. Henri Jaquet, Président de la Ville, sont préoccupés par la situation des aînés souffrant de solitude.

Après de nombreuses réflexions et à la lueur d'expériences que M. A. Tinguely a pu découvrir en Belgique, ils se mettent d'accord, le 7 octobre 1958, pour créer une structure de rencontre pour les retraités et les personnes âgées de la ville.

Ils versent chacun la somme de CHF 100.- et demandent l'appui de M. Marc Inaebnit qui offre également le même montant. La somme ainsi réunie constitue le point de départ financier du Club des Loisirs. Il est donc juste de considérer que ces trois personnes sont les fondateurs du Club.

Un comité provisoire est créé le 30 octobre 1958. Le 6 novembre de la même année, au Cercle Ouvrier, une centaine de personnes répondent à l'appel de ce comité provisoire. Ainsi c'est ce jour-là qu'a lieu l'assemblée générale constitutive du «Club des Loisirs de la Ville du Locle».

Le premier comité est constitué comme suit:

Président- caissier	M. H. Jaquet
Secrétaire – animateur	M. A. Tinguely
Commissaires aux malades	Mme B. Saner
	M. A. Matthey
Vérificateurs des comptes	M. M. Inaebnit
	M. J. Huber

L'assemblée fixe le montant des cotisations à CHF 3.- par membre et par an. Un vaste programme d'activités et de loisirs est mis sur pied. En voici quelques extraits.

Jeux de cartes, jeux de loto, séances de projections de films ou de diapositives, travaux manuels, etc. Le jeudi après-midi est retenu pour les réunions et à la fin de chacune d'entre elles, une tasse de thé et un petit pain sont offerts par le Club.

Durant l'hiver 1958-1959, les séances sont régulièrement bien fréquentées. Le nombre des participants s'accroît de plus en plus.

En complément aux activités déjà organisées, le comité crée une bibliothèque circulante, met à disposition des personnes pour l'établissement des déclarations d'impôts et organise un service de visites aux malades.



Avant 1958, le Technicum



Aujourd'hui, CIFOM formation automobile

Les expériences menées durant ces premiers mois s'avèrent si concluantes que l'assemblée générale du 26 mars 1959 dote le Club de statuts et confirme le comité dans ses fonctions.

Toujours à la recherche de nouvelles activités, le comité organise dès 1959 la Fête de Noël. Devenue traditionnelle, elle perdure aujourd'hui encore. De plus, une course annuelle est mise sur pied. Le Club prend dès lors son rythme de croisière.

Précisons que le Club des Loisirs du Locle a été le premier fondé dans notre canton. Dans les années suivantes, l'exemple loclois est suivi dans plusieurs localités neuchâteloises. Mme Suzanne Peçon, fille de M. Henri Jaquet, se rappelle que son père a consacré beaucoup de temps pour aller trouver les autorités de nombreux villages du canton et les convaincre de créer des Clubs de Loisirs.

Jusqu'en 1962, date de son départ à l'Office des Mineurs de La Chaux-de-Fonds, M. André Tinguely s'occupe activement de l'organisation et de l'animation des jeudis après-midi. Puis comme nous le verrons par la suite, quelques années plus tard, il remettra l'ouvrage sur le métier.

Dès ce départ, la tâche non seulement de diriger le Club, mais de l'animer, repose en grande partie sur les épaules d'Henri Jaquet. Dès lors l'ancien Président de la Ville ne ménagera ni son temps ni ses efforts pour faire vivre le Club. Son action a été brusquement interrompue par son décès le 24 novembre 1976. C'est donc durant 18 ans qu'Henri Jaquet a présidé à la destinée du Club des Loisirs de notre Ville.

Relevons encore qu'il crée, en 1970, une structure groupant l'ensemble des organisations locales s'occupant des personnes âgées et des handicapés. C'est en effet le 11 mai 1970 qu'est constitué le «Conseil Loclois pour le 3^e âge». Ce conseil crée un petit journal, «L'heure paisible, Bulletin des Aînés», dans lequel figurent encore aujourd'hui, en bonne place les activités du Club des Loisirs.

La succession d'Henri Jaquet à la présidence n'est pas une sinécure! M. Jean Simon, alors caissier accepte de relever le défi ad intérim. Il accomplit sa tâche avec compétence et un grand dévouement jusqu'en 1979. C'est alors que M. André Tinguely reprend du service et accepte de prendre la présidence du Club.

Avec beaucoup d'enthousiasme, le nouveau président apporte des nouveautés dans les programmes: bal pour les personnes du 3^{ème} âge, sortie d'automne, nouvelles animations lors de la vente annuelle, organisation de visites d'ordre culturel. Par ailleurs,



La Jaluse avant 1958



Le même quartier aujourd'hui

André Tinguely préside également durant de nombreuses années le « Conseil Loclois pour le 3^e âge ».

André Tinguely demeure président jusqu'à l'assemblée générale du 8 octobre 1992 soit durant 13 ans. Dès cette date, M. Eric Veuve reprend le flambeau avec 2 vice-présidents, MM. Aldo Vassella et Roger Thiébaud. Le comité comprend encore deux personnes, Mme Erica Bovay, caissière et Mme Lucienne Monnin secrétaire. Les membres ont unanimement accepté de soutenir le nouveau président.

M. Eric Veuve, dans un très grand souci d'organisation et du maintien des traditions, poursuit sa mission dans la voie tracée par ses prédécesseurs.

C'est à lui, en 1998, qu'incombe l'organisation du 40^e anniversaire de la fondation du Club des Loisirs.

Il adapte les statuts aux circonstances du moment. L'occupation toujours plus dense du Théâtre du Casino oblige le club à changer le jour des rencontres hebdomadaires.

Sous son impulsion, en 1994 le Club des Loisirs rejoint l'ANCA (Association Neuchâteloise des Clubs d'Aînés), il en devient le président en 1997.

En 2004, après 12 ans de dévouement à la tête du Club, Eric Veuve émet le vœu d'être remplacé tout en maintenant sa fidélité et sa disponibilité envers le groupe.

Sollicité par André Tinguely et après mûres réflexions, j'accepte de reprendre le flambeau pour quelques années compte tenu de mon âge et de la fatigue accumulée dans d'autres activités.

L'enthousiasme aidant et avec l'appui des membres du comité restés fidèles, nous maintenons les activités et les traditions avec la volonté de poursuivre l'œuvre engendrée par ceux qui nous ont précédés. Nous cherchons, dans la mesure du possible à apporter des nouveautés dans nos différentes activités afin de dynamiser notre action. La comptabilité a été mise sur ordinateur par notre caissier et vice-président Henri Baumann qui tient les comptes avec une précision toute horlogère.

En conclusion, notre démarche est guidée par l'exemple que nous ont montré les fondateurs et nos prédécesseurs. Nous gardons l'esprit qui a prévalu tout au long de ces 50 années de vie du Club des Loisirs de notre Ville et les termes qui le concrétisent :

« Amitié – Collaboration – Tolérance ».

François Mercier, président

Quelques souvenirs



Le Club des Loisirs

Ses raisons d'être :

Quand on prend sa retraite, que l'on quitte son travail professionnel, on entre dans une vie totalement différente: plus d'horaire, plus de collègues. La vie du ménage prend une autre tournure, le mari est à la maison toute la journée: il faut s'adapter à une autre façon de vivre. Le temps libre donne à la vie une nouvelle dimension. Que faire alors de tous ces moments de loisirs ?

Il y a d'abord ceux dont le «hobby» va occuper tous les instants et qui n'aspirent à rien d'autre.

Ensuite, il y a ceux qui désirent une vie plus large, bien remplie, qui aiment la compagnie et veulent jouir pleinement de leur retraite. Ils cherchent de nouvelles amitiés, se créent de nouvelles habitudes, de nouveaux contacts. Le Club des Loisirs peut assurément répondre à leurs espérances.

Puis il y a les moins privilégiés qui ont vu les vides se creuser autour d'eux: conjoint, parents, enfants, amis. La solitude s'installe, ils tournent en rond dans leur appartement, les dimanches sont des jours tristes sans but précis. Le Club des Loisirs peut alors leur apporter des rencontres capables de rompre, tant soit peu, la monotonie de leur vie.

Il y a enfin ceux qui durant toute leur existence sont restés désespérément seuls et qu'il faut convaincre de participer à une activité associative qui pourrait être le Club des Loisirs.

Que faire pour répondre à toutes ces aspirations ?

Tenter de mettre ensemble les gens par des contacts amicaux dans un milieu convivial. Offrir des activités variées: films, théâtre, conférences, jeux, courses, rencontres, donnant ainsi l'occasion de se divertir, d'aider, de discuter et aussi de s'instruire pour mieux connaître le monde qui nous entoure.

Le Club des Loisirs c'est tout cela.

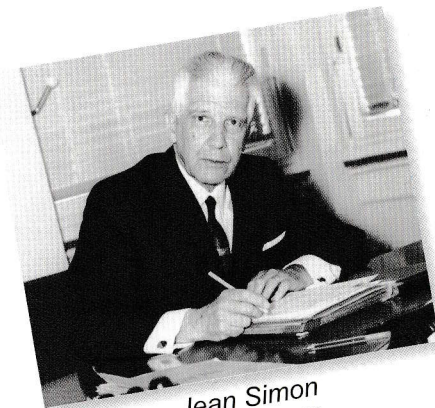
Quelques souvenirs



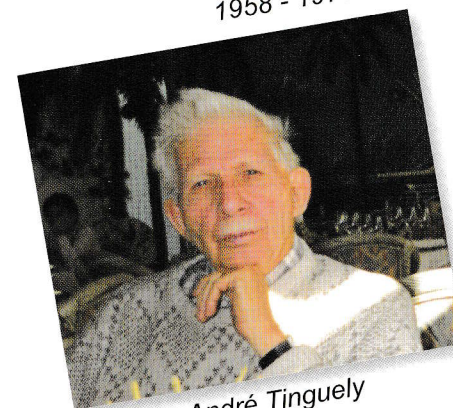
Les Présidents du Club



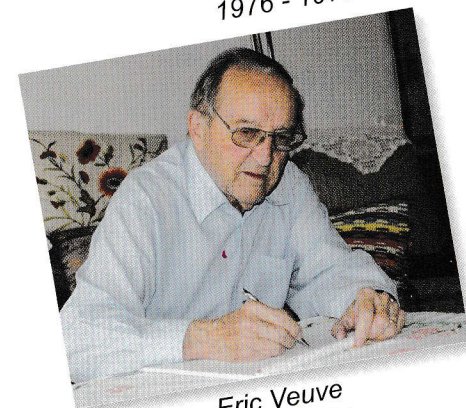
Henri Jaquet
1958 - 1976



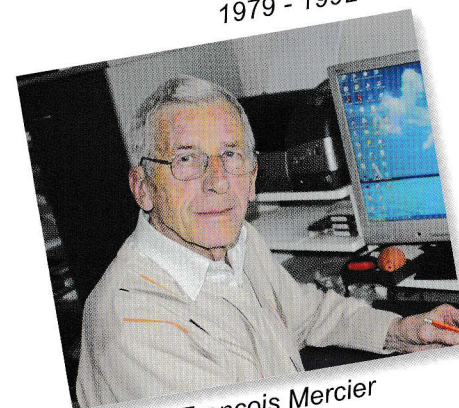
Jean Simon
1976 - 1979



André Tinguely
1979 - 1992



Eric Veuve
1992 - 2004



François Mercier
2004 -

Beaucoup d'événements ont marqué l'année 1958. J'ai feuilleté les pages de notre regrettée

«FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES»

pour en remémorer quelques-uns:

Vendredi 3 janvier

Le Doubs est gelé. La gare du Locle a délivré durant les fêtes près de 1100 titres de transport pour Les Brenets.

Mercredi 15 janvier

Grands soldes au Bazar Loclois: Manteaux dès 59fr, robes dès 20fr, parapluies pour dames 8,90fr, soutiens-gorge 2,95fr.

Décès de Charles-Ulysse Corlet. Infirmes depuis l'âge de 4 ans, il se déplaçait sur les genoux ou à l'aide de sa carriole attelée à son chien. C'est grâce à la culture que lui donna sa mère adorée (il n'est jamais allé à l'école) qu'il peut dans ses poèmes touchants exprimer les sentiments qui l'animent.

Vendredi 28 février

Dimanche 2 mars à 20h30 à la salle Dixi concert avec André Réwéliotty et Sydney Bechet.

Lundi 2 juin

Le \$ est à 4,29fr, le kg. d'or à 4870.-fr.

Mardi 3 juin

Profitant du lundi de Pentecôte, Monsieur André Tinguely conduit la Sociale en Belgique à l'exposition universelle. Celle-ci donna une aubade devant la mairie de Anderlecht.

Mardi 17 juin

Imre Nagy, chef de l'insurrection de 1956 à Budapest, ainsi que 3 autres dirigeants condamnés par le collège du tribunal du peuple ont été exécutés.

Mardi 22 juillet

Championnat d'haltérophilie au Locle.

Roland Fidel bat le record suisse catégorie lourd léger avec 223,170 points et Pierre Lesquereux, catégorie léger, se qualifie pour les championnats du monde avec 221,012 points.

Lundi 23 juillet

Restaurant de la place menu à 4,50fr. tél. 3.24.54.

Samedi 9 août

Dimanche 10 août aux Brenets, à 15h00, plongeon et travail au trapèze sous un hélicoptère, par Roger Froidevaux, pilote Hermann Geiger.

En attraction, la championne du monde de ski nautique, Marina Doria.

Prix des places: adultes 2,50fr, jusqu'à 16 ans 1,50fr.

Dimanche 14 septembre

Meeting international d'aviation aux Eplatures.

Prix des places: adultes 3.00fr. étudiants et militaires 1,50fr.

Mercredi 29 octobre

Au Vatican, élection de Jean XXIII.

Jeudi 30 octobre

Au Cercle Ouvrier, assemblée constitutive du CLUB DES LOISIRS. Un heureux départ, suivi d'un exposé d'un «vrai jeune de 70 ans», Monsieur Aloïs Métraux ancien contrôleur CFF, grand alpiniste, photographe, conférencier et guide de voyages.

Vendredi 31 octobre

La «levure» de la Tour Mireval 11 étages 55 logements.

Jeudi, vendredi, samedi, dimanche 6, 7, 8 et 9 novembre

V.E.L Vente Exposition Locloise à la salle Dixi. Entrée gratuite.

Y est exposé le Dôme de Milan en allumettes qui en a nécessité plus de 4,5 millions. En animation: Orchestre Swing Mélody.

Lundi 10 novembre

Canton de Neuchâtel, les vacances payées obligatoires seront désormais comme suit:

Pour les salariés âgés de 20 ans à 40 ans: 12 jours ouvrables, moins de 20 ans et plus de 45 ans 18 jours ouvrables.

Vendredi 28 novembre

Mlle Edith Jeanneret a gagné au bar Canasta le premier concours de Hula-Hoop: soit un salami... Elle fit tourner son cerceau pendant 25 minutes et 25 secondes.

Lundi 15 décembre

Maurice Boiteux bat un record suisse junior (jeté 113kg). Roland Fidel (jeté 151kg) et Charles-André Tosali (développé 70kg) n'ont échoué que de très peu aux records suisses

Pierre-André Ducommun

Comité d'organisation du 50^e anniversaire

Présidence: François et Denise Mercier
Caisse: Henri Baumann
Secrétariat: Liliane Stettler

Mesdames: Alvine Adam, Françoise Baumann,

Messieurs: Otto Adam, Pierre-André Ducommun,
Pierre-André Huguenin

Comité du Club des Loisirs

François Mercier Président
Henri Baumann Vice-Président
Henri Baumann Caissier
Françoise Baumann Secrétaire des verbaux
Jocelyne Imholz Responsable des courses

Mesdames: Alvine Adam, Huguette Arn,
Erica Bovay, Pierrette Boutay,
Denise Mercier, Gisèle Mollier,
Lucienne Monnin, Marie-Claire Rota,
Régine Veuve.

Messieurs: André Arn, André Luger, Aldo Vassella

Vérificateurs des comptes: Ernest Berger, Philippe Bovay

Président d'Honneur: Monsieur André Tinguely
Membre d'Honneur: Madame Alice Inderwildi



Le Club des Loisirs fête son 50^e anniversaire

Samedi 13 septembre 2008 à Paroiscentre

Programme de la journée

11h00 Apéritif
11h45 Partie officielle
Message du Président du Club des Loisirs
Message du Président de l'ANCA
Message du Président de Commune

12h15 Repas
14h15 Animation par le groupe «Les copains d'alors»
15h30 Animation et tout le monde danse avec l'orchestre
«Early jazz Wizards»

REPAS MENU

Salade méele

Fondue Vigneronne
Bœuf, cheval et dinde
Riz

Dessert (Mille-feuille)

Café

Remerciements

Pour fêter dignement ce 50^e anniversaire, nous avons, pour créer un pont virtuel entre les aînés et les jeunes, prévu d'offrir un jeu dans le jardin du Casino pour les enfants du Locle et ceci en partenariat avec la Commune du Locle.

Grâce au résultat financier de notre recherche de fonds pour réaliser notre projet, celui-ci a pu être mis à exécution.

Un grand merci aux entreprises, aux Clubs Services, aux associations, aux assurances et aux particuliers, cités ci-dessous, qui par leurs dons nous permettent d'accomplir notre projet. Merci également à Monsieur André Blaser, chef de la voirie de la Commune, qui s'est employé à la mise en œuvre de ce projet.

Club Service « Soroptimist »

Manufacture des Montres Zenith International

Fabrique de cadrans Métalem SA

Madame Suzanne Peçon

Croix-Rouge section district du Locle

Manufacture d'Horlogerie Cartier

Rotary-Club des Montagnes neuchâteloises

Conseil Loclois

Robert Laminage SA

Banque Raiffeisen

Medos International

Association AVIVO section du Locle

Dixi Holding

La Mobilière Assurance

Imprimerie Rapidoffset

Banque Cantonale Neuchâteloise

Pibomulti SA Mécanique de précision

Savimec SA mécanique de précision

Winterthur Assurance

Remerciements

La réalisation d'une plaquette est l'un des projets que nous avons imaginé, afin de laisser une trace de ce jubilé, de rappeler l'histoire du Club des Loisirs et également de redire toute la place que notre Club occupe dans la vie de notre cité.

Grâce à la bienveillance de la Loterie Romande, nous avons pu mener à chef cette entreprise et nous tenons à exprimer à l'endroit de cette institution notre plus vive reconnaissance pour son soutien.

Avec le soutien de la



